



FICHE ENCADRANT

Afin de correspondre aux nouvelles directives sur les encadrants et dirigeants des clubs, nous avons besoin d'une fiche spécifique. En effet, à partir de la rentrée 2022 une **vérification de l'honorabilité** de tous les encadrants et dirigeants des clubs de la FFESSM devient obligatoire. Celle-ci sera **faite par le ministère des sports**. Sont encadrants, les GP-N4, tous les niveaux d'enseignement quel que soit la commission, les juges et arbitres, les entraîneurs et toute personne encadrant des mineurs. Sont dirigeants, les présidents, trésoriers et secrétaires, ainsi que les gestionnaires ou exploitants de SCA. Si vous ne souhaitez pas vous soumettre à cette obligation, vous ne pourrez plus encadrer. Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche remplie, en même temps que votre fiche d'inscription.

I) ETAT CIVIL

NOM DE NAISSANCE : _____ SEXE : _____

NOM D'USAGE : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____

Lieu de naissance (ville, département et pays (*)) : _____

(*) si naissance à l'étranger, compléter par noms et prénoms des parents

Portable : _____ e-mail : _____

II) NIVEAU DE PLONGEE ET DATE D'OBTENTION

Mettre une croix dans les diplômes d'encadrement que vous avez et indiquez la date de leur obtention.

Initiateur E1		Date d'Obtention :	
---------------	--	--------------------	--

Guide Palanque		Date d'Obtention :	
----------------	--	--------------------	--

MF1 / BEES1		Date d'Obtention :	
-------------	--	--------------------	--

Formateur TIV		Date d'Obtention :	
---------------	--	--------------------	--

Autre à préciser : _____		Date d'Obtention :	
-----------------------------	--	--------------------	--

Fait à : _____ le _____ Signature : _____

